

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

N° RA14-0102

Valable 5 ans à compter du 20 mai 2014

Matériau présenté par : RENNER FRANCE S.A.R.L.
BP 95
91150 ETAMPES
FRANCE

Marque commerciale : RAF-ATB FM1

Description sommaire :

Système de vernis ignifugé à base d'eau appliqué sur panneau de particules de bois de 16 mm d'épaisseur classé M1.

Système constitué comme suit :

- Une couche de fond référencée « YL0510 » à base de résine acrylique/polyuréthane à l'eau et d'additif appliquée à raison de 200 g/m² humide.
- Une couche de finition référencée « YO1020 + YC1112 » (aspect brillant) ou « Y07020 + YC1112 » (aspect mat) bi-composante à base de résine acrylique/polyuréthane à l'eau, d'additif et d'un catalyseur à base d'isocyanique appliquée à raison de 200 g/m² humide.

Aspects : mat ou brillant.

Coloris : transparent.

Nature de l'essai : Essai par rayonnement

Classement :

M1 valable sur tout panneau dérivé du bois classé M1

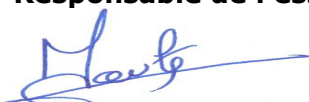
Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori.
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA14-0102 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

Modification du document pour modification de la description du produit.
Le document RA14-0102 du 09 septembre 2014 annule et remplace le document RA14-0102 du 20 mai 2014.

Champs-sur-Marne, le 09 septembre 2014

Le Technicien
Responsable de l'essai



Mickaël GOULE

Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu



Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS